Cet engagement RSE fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Chaque membre de l'équipe, ainsi que nos partenaires, sont invités à adopter ces principes dans leurs activités quotidiennes. Nous croyons fermement qu'une entreprise socialement responsable est une entreprise durable, respectée et prospère.

1. **ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**

   Nous reconnaissons l'importance de protéger l'environnement et nous engageons à :

   - **Réduire nos déchets :** mettre en place des pratiques de recyclage dans tous les aspects de l'entreprise, tris des cartons, tris des plastiques, utilisation au maximum de nos chutes, limitation du papier d'essuyage (sèche-mains électrique …)
   - **Avoir une gestion responsable de l'énergie :** adoption des mesures visant à réduire la consommation d'énergie (utilisation d'équipements économes (leds), extinction des appareils en veille, production sur 4 jours selon atelier, utilisation de radar de présence, extinction des enseignes la nuit, etc…)
   - **Limiter l'empreinte carbone :** favoriser les modes de transport à faible consommation (petits transporteurs), regroupement de livraison, utilisation de notre présence commerciale pour effectuer des livraisons, utilisation de matériaux d'emballage, de palettes de « seconde vie », process de fabrication et transformation avec énergie 100 % électrique, réduction des consignes de chauffage, de climatisation.
   - **Utilisation de ressources durables :** contrat d'électricité 100 % vert

2. **RESPECT DES DROITS HUMAINS ET DES TRAVAILLEURS**

   Nous veillons à ce que chaque employé, partenaire et prestataire soit traité avec respect et dignité en :

   - **Promouvant l'égalité et la diversité :** lutter activement contre toute forme de discrimination, que ce soit fondée sur le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, ou tout autre critère discriminatoire.
   - **Respectant les droits fondamentaux :** garantir des conditions de travail conformes aux normes internationales et françaises
   - **Luttant contre tout type de harcèlement :** en adoptant une tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement ou de l'intimidation sur le lieu de travail, en mettant en place des procédures internes pour signaler et traiter ces comportements par le biais des membres du C.S.E., du règlement intérieur, et des réunions annuelles.

3. **CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLES ET BIEN-ETRE DES EMPLOYES**

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail qui respecte la dignité et le bien-être de chacun :

- **Sécurité au travail :** garantir la sécurité physique et psychologique de nos collaborateurs en appliquant les normes de sécurité strictes et en prévenant les risques professionnels, note de service sur l'utilisation et le port des E.P.I.
- **Horaires de travail équilibrés :** permettre un équilibre entre vie professionnelle et vie privée en limitant en dernier recours l'utilisation des heures supplémentaires en favorisant des horaires et une répartition homogène sur la journée et la semaine.
- **Formation continue :** offrir à chaque employé l'opportunité de développer ses compétences à travers des formations régulières et adaptées. Formation au poste de travail à l'embauche. Favoriser les promotions internes quand cela est possible
- **Bien-être au travail :** encourager des pratiques favorisant la santé mentale et physique (amélioration des conditions de travail : aide au port des charges lourdes, amélioration gestes et postures, climatisation, chauffage des ateliers, propreté des locaux, aménagement du local de repas et repos etc…)

4. **ETHIQUE DES AFFAIRES ET TRANSPARENCE**

Nous nous engageons à mener nos affaires de manière éthique et transparente :

- **Conformité légale :** respect de toutes les lois et réglementations françaises et européennes.
- **Lutte contre la corruption :** bannir toute forme de corruption ou de pratiques commerciales déloyales, en instaurant des mécanismes pour identifier et prévenir ces comportements.
- **Transparence dans la communication :** fournir une information claire, précise et honnête à toutes les parties impliquées (employés, clients, fournisseurs, etc.), notamment sur nos pratiques commerciales et financières.
- **Protection des données :** garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles de nos employés et partenaires.

5. **ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE LOCALE**

Nous croyons que notre entreprise a un rôle à jouer dans le développement des communautés locales :

- **Partenariats locaux :** soutenir les entreprises locales en priorisant les collaborations avec des fournisseurs locaux ou régionaux (transporteurs, sous-traitants, partenaires…)
- **Engagement communautaire :** encourager et soutenir l'engagement bénévole des employés dans des causes sociales, environnementales, sportives, humanitaires…
- **Soutien aux initiatives sociales :** soutenir des projets à impact social, comme des dons à des organisations caritatives locales, ou à des manifestations locales (salons, promotions de l'industrie locale, foires commerciales), accueil de stagiaires lycéens/étudiants des écoles du territoire.

6. ENGAGEMENT DE NOS PARTENAIRES ENVERS LA DEMARCHE R.S.E.

Nous partenaires fournisseurs sont partis prenantes dans notre organisation, nos croyances, le développement et la responsabilité sociale de notre entreprise :

- **Assurer des achats responsables** : en veillant à approvisionner des matières qui répondent aux normes françaises et européennes et qui vont dans le sens du respect de l'environnement et de la transition énergétique.
- **Veiller à ce que nous fournisseurs partagent nos valeurs :** établissement d'un questionnaire RSE
- **Etablir une relation de confiance et de transparence.**

7. **RESPONSABILITE SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Nous valorisons le capital humain et nous engageons à :

- **Développement des talents :** investir dans le développement des compétences de nos employés pour les aider à atteindre leur plein potentiel et à contribuer activement à la croissance de l'entreprise.
- **Santé et bien-être :** promouvoir un environnement de travail sain et agréable, en mettant l'accent sur la prévention des maladies et l'amélioration des conditions de travail, la diminution des accidents de travail.
- **Équilibre entre vie professionnelle et vie privée :** favoriser des politiques qui permettent à chaque collaborateur de trouver un équilibre sain entre ses responsabilités professionnelles et personnelles (droit à la déconnexion, échange avec les membres du C.S.E., disponibilité de la Direction, sens des responsabilités, finalité du travail accompli).